

## **Rapport annuel**

### **Association des juristes d'expression française de l'Alberta**

**Le 16 juin 2007**

En changeant notre année financière de juillet à mars, ma première année en tant que votre président fut d'une courte durée, soit 7 mois. Toutefois ce fut des mois mouvementés. Le conseil d'administration s'est d'ailleurs réuni à deux reprises. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration qui ont donné de leur temps et leur expertise pour notre association.

Grâce à l'appui financier de Justice Canada nous avons pu continuer nos activités de fonctionnement de base et aller de l'avant avec nos projets spéciaux.

#### **Fonctionnement général de l'AJEFA :**

Le recrutement de nouveaux membres pour l'AJEFA, continue d'être une priorité pour notre association. Les nombreuses demandes d'informations que nous recevons par téléphone, au bureau de la part des francophones sont également considérées et traitées avec une grande importance puisque nous rendons ainsi un service d'information juridique pour la francophonie albertaine. La majorité de ces appels sont placés pour demander une référence d'un avocat francophone ou pour demander de l'information à caractère juridique en français bien entendu.

Plusieurs mini-conférences et rencontres juridiques ont eu lieu et se poursuivent toujours. Cette année nous avons consacré du temps pour organiser ces dernières et ce, principalement à Calgary. Grâce à nos partenaires : La Cité des Rocheuses de Calgary, l'ACFA Régionale de Calgary, La Fondation franco albertaine et le Centre d'accueil des nouveaux arrivants, les cinq rencontres organisées à Calgary furent un réel succès. Au total, 80 personnes y ont assistées. Je tiens donc à remercier les membres suivants qui ont donné de leur temps à titre de personne ressource lors de ces rencontres communautaires : Me Bianca Kratt, Me Gérard Levesque et Me Louise Huard Peake. Merci également à tous nos partenaires et un merci spécial à Ed Aunger et à Deni Lorieau.

Je suis fier de mentionner que notre association a été capable d'être à la hauteur de la situation et a su s'adapter aux besoins urgents que les nouveaux arrivants francophones en Alberta éprouvent en tant que locataires. Grâce au partenariat avec le Legal resource center de l'Université de l'Alberta et de la Real Estate Foundation, nous avons obtenu la permission de traduire certaine de leur documentation en français et de l'imprimer pour distribution aux francophones par le biais de notre site internet et lors des rencontres d'information communautaire à Calgary et à Edmonton. Nous avons reçu des demandes pour présenter ces rencontres à Fort McMurray et à Grande Prairie mais nous n'avons pu malheureusement remplir ces demandes jusqu'à ce jour.

Je tiens à remercier Madame la Juge Marie Moreau et Me Pierre Desrochers qui ont bien voulu travailler en sous comité avec moi pour élaborer les critères pour le Prix d'excellence Jean-Louis Lebel.

### **Projets spéciaux :**

Nos projets spéciaux pour 2007 comprenaient le Plan de communication (2<sup>e</sup> année), l'Inventaire juridique, le Théâtre jeunesse juridique et le Colloque sur les droits linguistiques.

**La deuxième année du Plan de communication** nous a permis de rencontrer un grand nombre de représentants d'organismes et ministères du domaine juridique. Le but des rencontres étaient de se faire connaître et de parler de partenariat éventuel pour l'avancement des droits linguistiques pour les franco albertains.

Les personnes rencontrées sont les suivantes:

- L'Honorable Madame la Juge Danielle Dalton, juge à la cour provinciale dans le domaine Droit de la famille et jeunes contrevenants
- Honorable Madame la Juge Pat Kvill- représentante de la cours provinciale sur le comité Parenting After Separation
- Mme Janie Frase, Legal Support Worker pour la province de l'Alberta
- Mme Barbara Ritzen, directrice régionale principale pour le ministère de la Justice Canada (régions des Prairies)
- Diana J. Lowe, Directrice générale du Forum canadien sur la justice civile
- Mme Barbara Enelbart, Directrice, Law Information Centres pour Edmonton, Red Deer et pour Grande Prairies
- Richard Kiswick, représentant en Alberta pour Justice Canada (nous nous rencontrons à tous les mois avec M. Kiswick pour le tenir au courant de nos activités et lui demander son avis)
- Denis Tardif, directeur secrétariat francophone de l'Alberta
- Diane Rhyason, directrice de Legal Studies Program, Université de l'Alberta
- Lesley Conley, assistante directrice de Legal Studies Program
- Jackie Shaffter, directrice, Senior Counsel Family Law Office à Edmonton

### **Inventaire des ressources juridiques en Alberta :**

Nous avons pu identifier 132 intervenants du domaine juridique pour lesquels vous pouvez demander des services en français. Le travail de base, qui impliquait un contact avec une liste de 300 intervenants a requis beaucoup de rigueur et de travail mais ce fut très intéressant.

Ce projet nous a permis de se faire connaître auprès de chacune de ces instances et de connaître l'opinion de chacun. Pour notre association, ce projet nous a confirmé que nous devons continuer à sensibiliser ces intervenants, partenaires et à les tenir informer des besoins des francophones dans le domaine juridique. Cet annuaire sera disponible sur notre site Internet et une copie vous sera postée d'ici le mois d'août 2007.

### **Théâtre juridique pour la jeunesse :**

Ce projet est un partenariat avec PLENA (Public Legal Education Network Alberta). Le but de ce projet était de développer une entente formelle de collaboration entre des partenaires francophones pour démarrer une ou des troupes de théâtre juridique pour la jeunesse. Ces troupes de théâtre juridique serviront de véhicule d'information juridique pour rejoindre un plus grand nombre de jeunes franco-albertains afin de les informer et de les sensibiliser au système de justice applicable aux jeunes. Le Centre scolaire Centre – nord et l'école francophone de Lethbridge ont accepté de démarrer une troupe de théâtre juridique dès septembre 2007. Le titre de cette pièce est : *De l'intimidation qui fini mal* de Justin Flunder et s'adresse aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

### **Colloque sur les droits linguistiques**

Un Colloque, d'une journée, portant sur les droits linguistiques en Alberta « Nos droits, 20 ans après... » a été organisé le samedi 21 avril 2007 en partenariat avec l'ACFA.

Le but de ce Colloque était de souligner les 25 ans de la Charte des droits et libertés, les 20 ans de l'Affaire Piquette sans oublier le fait qu'actuellement un francophone en Alberta, M. Gilles Caron, conteste la légalité de la loi 60 et finalement la date choisie pour le Colloque nous a également permis de souligner la Journée du Droit. Les points saillants de cette journée furent : Les discours d'ouverture prononcés par le président de l'ACFA, Jean Johnson et par moi-même, président de l'AJEFA, suivi des témoignages de Léo Piquette, France Levasseur-Ouimet et de Gilles Caron. La deuxième partie du colloque comprenait des ateliers sous les thèmes suivants : Les droits et les services gouvernementaux, les droits et l'action communautaire ainsi que le domaine juridique. La troisième et dernière partie de la journée fut consacrée au forum public de Radio-Canada. Environ 85 personnes ont participé à cette journée.

Les recommandations de l'atelier dans le domaine juridique sont les suivantes :

- Sensibiliser les fonctionnaires
- Faire connaître (expliquer) la cause Caron
- Préparer un mémoire (modèle de la Saskatchewan)
- Organiser une rencontre avec le Ministre de la Justice
- Développer un plan d'action pour un secteur politico juridique en Alberta

En tant que président je veux m'assurer que le dialogue entre l'ACFA et notre association se poursuit. Cette première expérience a été un succès. L'ACFA a lancé une proposition, à savoir le désir d'obtenir un secteur politico juridique en Alberta. Au courant de ma deuxième année, je me propose de travailler avec ce comité spécial pour élaborer le mandat du secteur politico juridique.

### **Rencontres nationales :**

Je tiens à remercier Me Allan Damer qui est le trésorier au niveau de la Fédération des associations des juristes d'expression française et qui représente très bien l'Alberta.

Je remercie également Me Christian Villeneuve qui nous a représenté lors de la réunion annuelle du programme de contestation judiciaire à Ottawa en mars dernier.

Notre directrice Fernande Bergeron a participé à toutes les conférences téléphoniques et réunions nationales entre les directions de chaque AJEF.

J'aimerais terminer en vous donnant un avant goût des projets que nous allons développer pour l'année 2007-2008.

- Nous avons la permission de traduire en français et de s'assurer que le cours « Parenting after separation », un programme de Justice Alberta, sera offert pour les francophones.
- En partenariat avec l'Association Multiculturelle francophone de l'Alberta et le Centre de la petite enfance et de la famille, nous développerons des ateliers pour les parents.
- En partenariat avec Canadian Bar Association Alberta, nous organiserons des activités en français pour souligner la Journée du Droit en Alberta.
- En plus des minis-conférences et des rencontres juridiques nous organiserons en partenariat avec La Fondation franco albertaine une série d'ateliers en région qui traiteront du sujet des testaments.
- Nous travaillerons à adapter, pour l'Alberta, le Guide du praticien pour les membres.
- Nous réaliserons la banque de données nationale en partenariat avec la FAJEF et les AJEF.

En guise de conclusion, je tiens à souligner que notre Association qui vient de reprendre une certaine vitalité après une période d'inactivité, est encore à la recherche de son plein potentiel. Je me propose au courant de la prochaine année, de continuer à élaborer les moyens pour que l'AJEFA puisse mieux servir ses membres et la communauté francophone de l'Alberta.

Hervé Durocher  
Président